Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 37 (1991)

Heft: 30-31

Artikel: Allocution de M. Pierre Jonneret, président de la F. S. S. P. ;

Conclusions

Autor: Gilliéron, Jean-Louis / Jonneret, Pierre DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848176

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Allocution

uvrant la séance de l'après-midi, M. Pierre Jonneret rend bommage au Groupe d'Etudes Helvétiques et à son Président, M. Jean-Louis Gilliéron. C'est en effet le G.E.H.P. qui fut la cheville

de M. Pierre Jonneret, Président de la F.S.S.P.

ouvrière de cette manifestation et qui en a pris la responsabilité administrative et financière. Il n'est pas simple, ajoute M. Jonneret, de rassembler plus de trois cents personnes pour une journée de réflexion et de réunir un plateau d'orateurs aussi prestigieux que ceux qui sont présents à l'estrade. Les Suisses de l'Etranger représentent pour notre pays une force morale et politique que l'on aurait tort de maintenir dans une aura folklorique permanente. Au moment où notre pays s'interroge sur son identité, où des doutes se font jour quant à son image de pays modèle, où l'on pose la question de savoir si la Suisse est encore la Suisse et, si elle l'est encore, dans quelle mesure elle pourra le rester, les Suisses établis à l'étranger conservent une image forte du pays et leur poids peut contrebalancer celui des porteurs de doute si, bien sûr, on sait en haut-lieu le valoriser. Par ailleurs, leur expérience vécue des réalités mondiales peut être un apport nouveau

et précieux au moment où d'aucuns redoutent les effets négatifs d'un insularisme dépassé. Telle est la force morale des Suisses de l'étranger, réservoir peu reconnu des éléments d'un équilibre menacé. Mais ils sont également une force politique. Demain, près de 400.000 d'entre eux seront en mesure d'apporter leurs suffrages par correspondance au niveau des élections et votations fédérales. Peutêtre cantonales également, selon des décisions qui pourraient être prises au niveau des différents Etats. Il convient d'espérer que les Suisses de l'étranger se sentiront concernés par ces nouvelles possibilités. Ils doivent réaliser que la couleur politique d'un Parle-

que nous pensons, directement, ou par le biais de structures représentatives. Sait-on, par exemple, que le Conseil Supérieur des Français de l'Etranger est obligatoirement consulté sur toute loi ou tout texte international pouvant affecter la vie des citoyens expatriés et que les Ministres concernés sont tenus de répondre dans les six mois à ses observations? Qui plus est, rappelle M. Jonneret, tout électeur a le droit d'être représenté. Il faudra bien, un jour ou l'autre, que l'on songe à une représentation au Conseil des Etats de la Vème Suisse, le cinquième canton en nombre de citoyens après Berne, Zurich, Vaud et Argovie ou que, si l'on n'y songe pas sérieusement, les Suisses de l'Etranger

Revenant à la séance de l'après-midi, l'orateur souligne son importance : il faudra débattre en effet de la question de savoir si notre pays est un pays moderne ou archaïque, si la démocra-

décident alors de créer leur propre parti susceptible d'envoyer ses

propres représentants au Conseil National.

frein, si notre processus décisionnel fragmenté correspond encore au monde d'aujourd'hui. Il faudra aussi parler de l'image que nous donnons à travers nos médias, nos institutions, les "vitrines" que nous offrons à l'étranger. Dans certains domaines, la Suisse est à la pointe du progrès technique mondial; en matière d'arts plastiques, de théâtre, de cinéma, de littérature, elle est également une des premières forces créatives

d'aujour d'hui. Et pourtant, le

sens commun ne voit d'elle

qu'alpages fleuris, chocolat et

comptes à numéros. Pourquoi

tie directe est un "plus" ou un

ment, les lois qu'il adopte, les

traités et accords internatio-

naux qu'il approuve condi-

tionnent leur propre vie et

qu'il importe que l'on sache ce

Conclusions

par Jean-Louis Gilliéron

Nos échanges de vue permettent de faire quatre constatations : 1 Les Suisses de l'étranger ont une perception plus aigüe de l'identité que les Suisses de l'intérieur. C'est logique car ils vivent avec la contradiction existante entre l'identité suisse qu'ils ressentent et celle de leur pays d'accueil qu'ils subissent. 2 Les décisions politiques en Suisse ne sont pas le fait d'une hiérarchie pyramidale, mais sont le fait d'un dialogue, d'un consensus éventuel et finalement d'un vote démocratique. C'est un processus lent mais sûr. 3 Dans notre époque d'accélération de l'histoire, la responsabilité personnelle de citoyen s'accroît. Celle du chef d'entreprise et du chef syndicaliste aussi. L'économie n'a plus de priorité absolue ; la nature et l'environnement doivent être respectés. 4 De ce qui précède on doit conclure que l'adhésion de la Suisse à l'Europe ne saurait être conditionnelle.